

/VS

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 94-207 du 11 Juillet 1994

chargeant Madame Kadiatou-Koubourath OSSENI, Ministre du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales de l'intérim de Monsieur Fassassi Adam YACOUBOU, Ministre du Commerce et du Tourisme pour compter du 25 Juin 1994.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU le Décret N°91-042/HCR/IT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;

VU le Décret N°94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N°94-135 du 06 Mai 1994 portant attributions du Ministre d'Etat à la Présidence de la République, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale ;

D E C R E T E :

Article 1er. - Pour compter du 25 Juin 1994, Madame Kadiatou-Koubourath OSSENI, Ministre du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales est chargé de l'intérim du Ministre du Commerce et du Tourisme pendant l'absence de Monsieur Fassassi Adam YACOUBOU.

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 11 Juillet 1994

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement
et par délégation, le Ministre d'Etat
à la Présidence de la République,
chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale et de la Défense
Nationale,


Désiré VIEYRA

Ampliations : PR 6 LN 4 CS 2 NEPR-DN 4 SGG 4 NCT-MTEAS 4 AUTRES
JORB 1.-